
PECHER

2013

ENHERBEMENT DU RANG DE PLANTATION

Date : Mai 2013

Rédacteur(s) : Philippe BLANC / SERFEL Maider ARREGUI – Ch. d'Agriculture du Gard/SERFEL

Collaboration : Xavier Créte CEHM

Stagiaire : Essai rattaché à l'action n : 31.2012.01

Titre de l'action : Agronomie / Travail du sol : enherbement du rang de plantation

1. Objectif

Tester l'intérêt d'un enherbement peu concurrentiel au pied du rang de pêcher, dans l'objectif de ne plus utiliser de désherbant chimique. Pour cela, les espèces choisies doivent avoir les caractéristiques suivantes : occuper le sol de façon importante, sans concurrencer les arbres de façon excessive. A cet effet, on peut sélectionner des espèces ayant un cycle hivernal, ce qui permet de décaler les prélèvements d'eau et d'azote par rapport aux besoins des pêchers, et/ou des espèces ayant des propriétés allélopathiques, c'est à dire qu'elles empêchent d'autres espèces de germer. Le choix des légumineuses est plus réalisé dans l'espoir qu'elles fournissent de l'azote, pour compenser la part qu'elles auront prélevé dans le sol.

2. Matériel et méthodes

Le verger :

- Variété : BELLERIME
- Porte greffe : Monclar, GF 305
- Forme de conduite : Double Y à 6 x 4 m.
- Plantation : En scions début 2002.
- Système d'irrigation : Microjets Tornado.
- Maille 24 m²
- Type de sol : « Costières » Limono Argilo Sableux

Les espèces semées

Les espèces semées ont été choisies suite aux travaux de Nicolas Delabays en vigne, à la Station Agroscope de Changins en Suisse, et suite aux premières observations que nous avons faites en 2012 à la SERFEL et au CEHM. Nous avons semé :

- de l'achillée millefeuille (vivace)
- du brome des toits (annuelle)
- de la petite pimprenelle (vivace)
- de l'agrostide stolonifère (vivace)

Le dispositif expérimental

Pour chacune des espèces semées :

- 2 arbres et un demi intervalle semés
- 3 répétitions.

Mise en œuvre des modalités.

- Le semis a été réalisé le 12 avril 2013. Au préalable, nous avons effectué un passage d'outil de travail du sol déporté sur le rang (Arbocep) et le sol a été ratissé de façon à effectuer le semis dans de meilleures conditions. Après semis, le sol a été roulé pour un meilleur contact entre graines et terre. Nous avons fait un arrosage de 20 mm après semis.

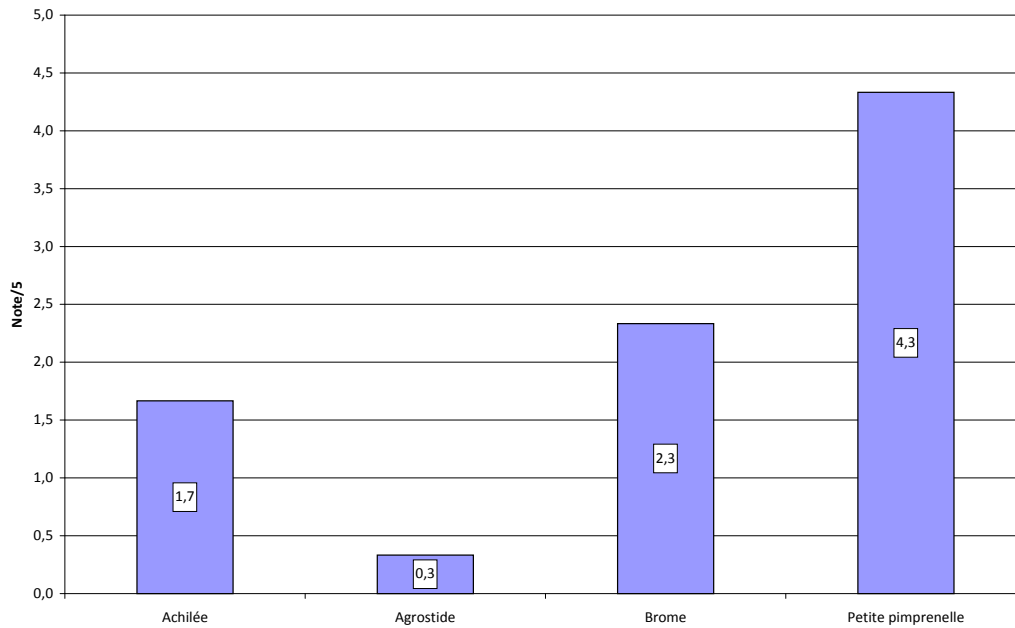
Observations/mesures.

Pour chaque espèce, un suivi de la levée des semis et de l'implantation de l'espèce semée a été réalisé. Des tensiomètres ont été placés sur les espèces bromes des toits, agrostide stolonifère et sainfoin, dans la partie semée et la partie Témoin.

Résultats

Levée des semis

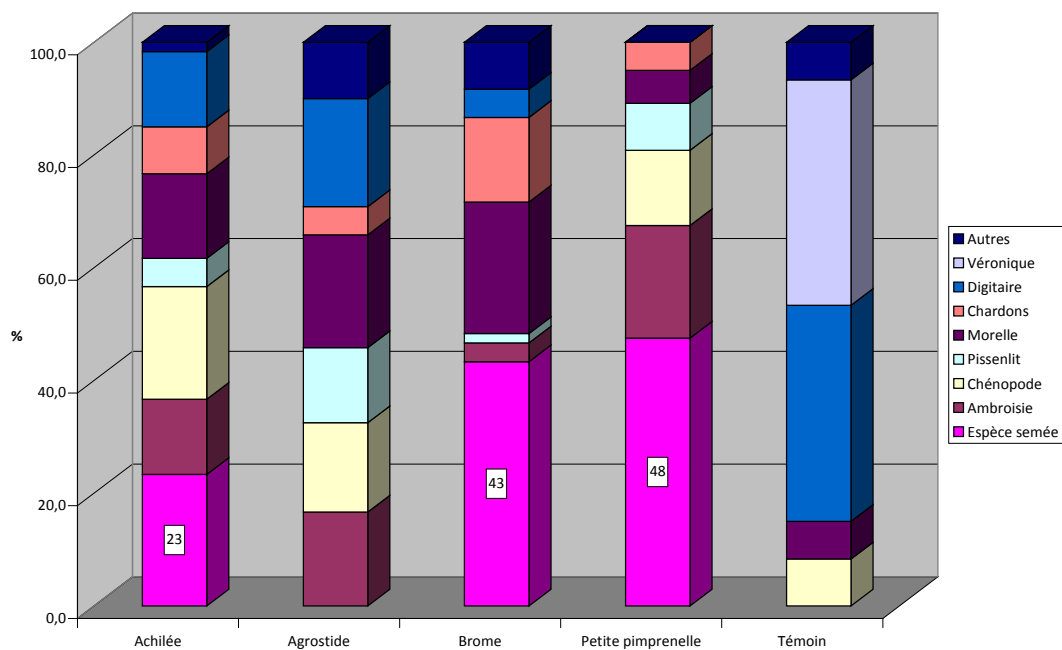
Note de levée de semis au 30 mai



On observe une meilleure levée des semis pour le Brome et la Petite pimprenelle, bien que ce résultat ne soit pas en soi très satisfaisant. L'Achillée a germé très moyennement, et l'Agrostide n'a pratiquement pas germé.

Notation flore sur le rang

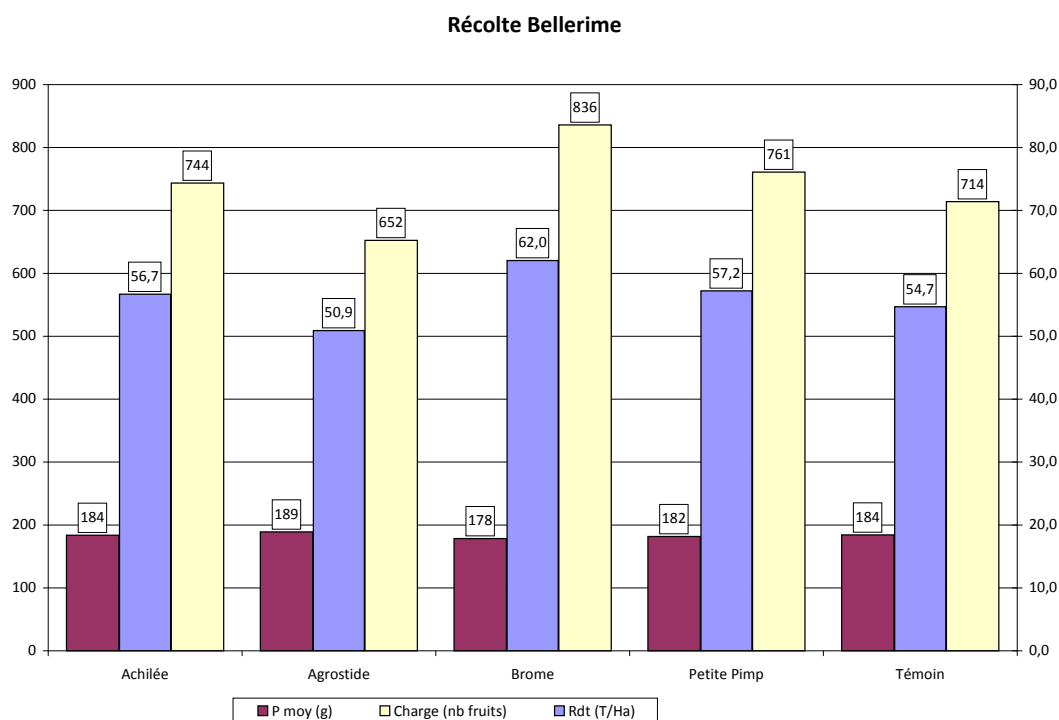
Notation enherbement 20 août



Comme on l'a observé sur la levée du semis, le Brome et la Petite pimprenelle sont les deux espèces qu'on retrouve au mois d'aout sur le rang, respectivement pour 40 et 50% de la surface. La flore qui occupe le reste de la surface n'est pas la même pour les deux espèces. Il est difficile de savoir si c'est dû aux propriétés allélopathiques de ces deux espèces (mises en évidence par Nicolas Delabays et Jean-Laurent Spring Station de recherche agroscope Changins-Wädenswil), ou simplement à une flore spontanée répartie de façon aléatoire dans notre verger.

L'Achillée est présente sur le rang, mais on voit qu'elle ne s'est pas suffisamment bien implantée dès le début pour occuper une place importante sur le rang dans le courant de l'été, d'autant plus qu'elle est en concurrence avec des espèces vigoureuses, comme le chénopode, la digitale et l'ambroisie.

Production



On ne constate pas de différence entre modalités qui pourraient être attribuées à autre chose que des différences de charge, l'éclaircissage n'ayant pas permis d'homogénéiser suffisamment le nombre de fruits par arbre.

3. Conclusions et perspectives

Le semis a été réalisé dans des conditions beaucoup plus favorables qu'en 2012, et le résultat a été plus concluant. Pour des raisons de place, cet essai ne peut pas être conservé sur la même parcelle, mais il sera reconduit sur un autre verger de pêcher. Dans les conditions de 2013, l'enherbement qui était présent n'a pas semblé concurrentiel. Il nous reste à vérifier cela, ainsi qu'à obtenir des conditions d'implantations assez satisfaisantes pour qu'elles soient pérennes, ce qui n'est pas le cas pour le moment.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES AUPRES DE :
Philippe BLANC : ph-blanc@serfel.fr (Tél : 04.66.28.23.33)
 SERFEL – 517 Chemin du Mas d'Asport - 30800 SAINT GILLES - www.serfel.fr
 Tél : 04.66.87.00.22 - Fax : 04.66.87.04.62 - E-mail : contact@serfel.fr
N° action : * 31.2012.01
